

Procès-verbal de la 6e rencontre du Conseil d'établissement 2014-2015
École Vinet-Souigny
Tenue le jeudi 23 avril 2015

1. Ouverture de la rencontre à 19 h

2. Étaient présents :

<u>Directions</u> :	Karl Da Silva Nancy Boyer
<u>Enseignantes</u> :	Manon Gélinas Claude Lachapelle Marie-Josée Roy
<u>Personnel du service de garde</u> :	Lucie Gauthier
<u>Personnel de soutien</u> :	Marie-Ève St-Aubin
<u>Parents</u> :	Caroline Gagner Jacinthe Dagenais Marie-Andrée Bissonnette Stéphane Charest Patrick Bédard
<u>Absents</u> :	Lyne Archambault Sophie Desnoyers

3. Questions du public

Une question est posée quant au moment où est déposé l'ordre du jour du conseil d'établissement sur le site internet de l'école. Une attention particulière sera portée à ce sujet.

Concernant le portrait des aménagements et des habitudes reliés au transport autour de l'école, un plan de déplacement a été remis à l'école. Un sommaire des recommandations sera bientôt disponible sur le site internet de l'école.

**4. Adoption de l'ordre du jour
(CE 2014-2015-867)**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présences
3. Questions du public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2015
6. Affaires découlant du procès-verbal
7. Correspondance
8. Comité de parents
9. Sorties
10. Modification prévue à l'horaire
11. Plan d'action contre l'intimidation et la violence
12. Règlementation du service de garde
13. Organisation scolaire et surplus de clientèle
14. Accueil du préscolaire
15. Information
16. Règles des frais chargés aux parents
17. Autres sujets
 - 17.1 Critères de sélection
 - 17.2 Photos scolaires
18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Jacinthe Dagenais d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2015

(CE 2014-2015-868)

Il est proposé par Marie-Andrée Bissonnette que le procès-verbal du 26 février 2015 soit approuvé tel que présenté en corrigeant une coquille et en ajoutant « Adopté à l'unanimité » au point 9.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 Affaires découlant du procès-verbal

Tarification du service de garde : Pas encore de réponse du MEESR.

7 Correspondance

Aucune correspondance

8 Comité de parents

Monsieur Patrick Bédard nous fait part de la magnifique soirée de reconnaissance qui a eu lieu en avril dernier. Il remet à Madame Caroline Bouillon une plaque honorifique pour son implication au sein du conseil d'établissement depuis les dernières années.

Environ 14 parents se sont inscrits au prochain congrès annuel des comités de parents.

9 Sorties

(CE 2014-2015-869)

Les élèves de la 5e année iraient au Centre des sciences de Montréal le 28 mai 2015 au coût de 24,00 \$/élève.

Des ateliers sur les papillons seraient animés par Prof Dino le 14 mai prochain. Il est précisé que le coût de l'activité est le même montant, à quelques sous près, que le remboursement reçu suite à la demande de subvention de la culture à l'école pour la sortie au Centre des sciences de Montréal. Il n'y aurait donc aucun frais chargé aux parents pour cette activité.

Les coûts pour les groupes concernés sont les suivants :

Groupes 510-520 : 26,00 \$

Groupe 530 : 53,75 \$

Groupes 310-320-330-340 : 20,50 \$

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachapelle d'approuver les sorties telles que proposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

10 Modification prévue à l'horaire

(CE 2014-2015-870)

Pour la dernière journée de classe, soit le 19 juin, M. Da Silva propose l'horaire modifié. La journée de classe se terminerait à 13 h 30. Toutefois, le transport serait offert seulement à 15 h selon l'entente entre la commission scolaire et les transporteurs. Les parents auront le choix de venir chercher leurs enfants à 13 h 30 ou les laisser au service de garde jusqu'à l'arrivée des autobus.

IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée que l'horaire de la dernière journée de classe soit modifié tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11 Plan d'action contre l'intimidation et la violence

M. Da Silva dépose le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école pour approbation.

La version précédente date de mai 2013.

Quelques changements ont été apportés.

L'analyse de la situation de l'école est positive. Le portrait réalisé à l'aide du sondage SÉVEQ nous permettra de comparer la situation actuelle avec celle en 2013. Plusieurs mesures de prévention sont déjà en place. Cette année, il y a l'ajout de la valorisation des bons comportements à l'aide de banderoles qui seront affichées près des classes ainsi que la nomination d'élèves « étoiles du mois ». La collaboration des parents est toujours sollicitée par la signature de l'agenda et des manquements, la concertation et l'information sur le plan de lutte.

Tous les moyens de communication peuvent être utilisés pour signaler un cas d'intimidation ou de violence et l'école assure la confidentialité.

Les actions seront prises selon la situation lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.

Les mesures de soutien et d'encadrement offertes à la victime, au témoin et/ou à l'auteur seront également prises selon la situation. Les situations sont encadrées, supervisées et soutenues par l'équipe de TES, de l'enseignant et de la direction.

La version abrégée du plan de lutte sera ajoutée dans l'agenda scolaire ainsi que sur le site internet de l'école. La qualité d'impression sera de meilleure qualité que celle de cette année. Sur ce document, on y retrouve la définition de l'intimidation ainsi que les mesures de prévention, de collaboration et de soutien à utiliser selon la situation.

IL EST PROPOSÉ par Caroline Gagner que le plan de lutte soit approuvé tel que présenté.

12 Règlementation du service de garde (CE 2014-2015-871)

Madame Lucie Gauthier présente le document. Peu de changements sont apportés.

Madame Gauthier se questionne sur l'ouverture du service de garde à la semaine de relâche et lors des journées pédagogiques à la fin de l'année scolaire. Étant donné qu'il y a très peu de besoins lors de ces périodes et que les camps de jour sont ouverts, il ne sera pas nécessaire d'offrir ce service.

Une modification est apportée quant aux frais facturés aux parents lors de l'absence des enfants aux journées pédagogiques. Lorsqu'un enfant est malade, le billet médical ne sera plus exigé et les parents seront facturés seulement pour les coûts réels de la sortie.

Une autre modification est apportée au fonctionnement du système d'encadrement quant à la conséquence lors de la perte de 10 points au permis de conduite. L'élève pourra participer ou non à l'activité selon la gravité des gestes posés.

Le coût pour une fréquentation sporadique sera de 8,00 \$/jour à partir de la rentrée 2015-2016.

Généralement les groupes du même âge dînent au même moment. Si ce n'est pas le cas pour certains groupes, les élèves ont parfois l'opportunité d'inviter d'autres élèves pour le repas.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Ève St-Aubin que la règlementation du service de garde soit approuvée telle que présentée avec la correction de l'année à la page 12 ainsi que certains ajouts au calendrier scolaire à la fin du document.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13 Organisation scolaire et surplus de clientèle

Un document a été envoyé aux parents des élèves de l'école leur mentionnant la décision prise par le conseil d'établissement, soit de transférer les élèves du préscolaire devant un surplus de clientèle. Plusieurs parents ont déjà manifesté leurs inquiétudes et certains se questionnent sur la clientèle visée par le transfert.

On prévoit que 2 ou 3 groupes seront transférés à l'école Piché-Dufrost.

Actuellement, les prévisions pour l'année scolaire 2015-2016 sont celles-ci : 5 groupes au préscolaire, 5 groupes de 1^{re} année, 5 groupes de 2^e année, 4 groupes de 3^e année, 3 groupes de 4^e année, un groupe multi 3^e- 4^e année, 3 groupes de 5^e année et 3 groupes de 6^e année. Les critères de la classe multiâge ne sont pas encore établis à ce jour.

14 Accueil au préscolaire

L'accueil des élèves du préscolaire est prévu pour le 29 mai 2015. M. Da Silva et Madame Diane Saingelain, directrice à l'école Piché-Dufrost, travaillent actuellement sur la possibilité de repousser cette date afin de connaître les élèves qui seront transférés et leur permettre de vivre l'accueil à l'école qu'ils fréquenteront l'année prochaine. Dans ce cas, l'accueil serait reporté au 16 juin, journée de sortie éducative pour les élèves du 1^{er} cycle.

15 Information

16 Règles des frais chargés aux parents (CE 2014-2015-872)

M. Da Silva propose d'augmenter le total des coûts pour les sorties éducatives à 55 \$.

Il est par Madame Manon Gélinas d'approuver les règles de frais chargés aux parents telles que déposées pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17 Autres sujets

17.1 Critères de sélection des membres de la direction (CE 2014-2015-873)

Il est proposé par Marie-Josée Roy de conserver les critères de sélection tels que présentés.

17.2 Photos scolaires

Il est proposé de conserver les services de FotoPlus pour l'année 2015-2016. La prise de photos au naturel sera à conserver avec certains ajustements à apporter pour les photos de groupe.

18 Levée de l'assemblée (CE 2014-2015-874)

IL EST PROPOSÉ par Patrick Bédard que l'assemblée soit levée à 21h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ